



Directeur général
et artistique
Richard Brunel

L'Opéra national de Lyon
est conventionné par
le ministère de la Culture,
la Ville de Lyon,
la Métropole de Lyon et la
Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Liste des candidats admis à la Maîtrise de l'Opéra de Lyon Collège - Lycée RENTRÉE SEPT 2025

Suite aux auditions et à la Commission pour le recrutement des élèves de collège et de lycée à la Maîtrise de l'Opéra de Lyon pour la rentrée de septembre 2025, et **sous réserve d'acceptation de la demande d'affectation au Collège et au Lycée Ampère par l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône**, les candidats retenus sont :

6ème	Admise	GAUTHEY	Anaïs
	Admis	NOVARO	Felice
5ème	Admise	RICHARD GRELLIER	Yanna
	Liste d'attente n°1	MARREC	Tara
4ème	Liste d'attente n°1	GAZE	Gene
	Liste d'attente n°2	MULLER	Margaux

La décision définitive sera communiquée mi-juin 2025, par le Collège Ampère ou l'Académie.

Des rendez-vous seront proposés aux élèves dont la candidature n'a pas été retenue. Nous prendrons contact avec vous prochainement.

Les familles des élèves en liste d'attente seront contactées directement par la Maîtrise dès connaissance des modifications des effectifs.

Lyon, le 17 avril 2025

Hervé TUGAUT, Délégué

Maîtrise
Opéra national de Lyon
3 rue de l'Angile
69005 LYON